Numérisation CERMTRI

N° 468 — 12 SEPTEMBRE 1957 « PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » HEBDOMADAIRE : 30 Frs

LA VÉRITÉ

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE (TROTSKYSTE)

SECTION FRANÇAISE DE LA QUATRIÈME INTERNATIONALE

REDACTION ADMINISTRATION :
5, Rue de Charonne, PARIS (XIe). Tél. : ROQ. 69-52

ABONNEMENTS : 1 an : 1.200 F ; 6 mois : 600 F ; 3 mois : 350 F
Etranger : 1 an : 1.500 F
C.C.P. Société de Presse, Edition et Librairie 6032-01 Paris

LA SEMAINE PROCHAINE :

N° Spécial 8 pages

Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont obligé à remettre d'une semaine la publication du numéro spécial annoncé de « La Vérité ».

Ce numéro, consacré à la commémoration du 17e anniversaire de l'assassinat de Léon Trotsky, sera mis en vente le jeudi 19 septembre.

Dans ce numéro, débutera aussi une série d'articles en vue du 40e anniversaire de la Révolution d'Octobre.

LE PROCÈS DES TORTURES sera jugé le 12 octobre

LE 11 mai 1957, un procès devait être appelé devant la XVIIe Chambre Correctionnelle de Paris.

Ce procès avait été intenté par le gouvernement Mollet contre « LA VERITE », en la personne de son directeur-gérant Daniel RENARD, pour les tortures en Algérie que nous avions dénoncées.

Procès en diffamation où les trotskystes s'étaient offerts à faire la preuve des faits qu'ils avaient rapportés.

En guise de réplique à cette offre de preuve (1), le gouvernement, en la personne du Procureur de la République, avait annoncé qu'il ferait la contre-preuve.

Le procès du 11 mai prenait donc une importance toute particulière. D'un côté les trotskystes, affirmant la pratique de tortures sur des personnes nommément désignées, l'existence de camps de concentration, les détentions arbitraires ; de l'autre, le gouvernement niant ces faits, avec preuves à l'appui, ou prétendues preuves.

Nous n'avions aucune crainte quant au déroulement du procès. Bien au contraire. La lumière allait pouvoir se faire, sinon dans un verdict, au moins dans un débat.

Le gouvernement Mollet s'aperçut-il du vide de son propre dossier ? M. Mollet, avec ce courage qui ne cesse de caractériser sa carrière politique, comme le 6 février 1956 à Alger par exemple, n'osa-t-il pas aller jusqu'aux extrêmes conséquences d'un procès qu'il avait lui-même intenté ?

Nul ne le sait.

Mais toujours est-il que, le 11 mai, il n'y eut pas de procès.

Celui-ci fut renvoyé au 12 octobre 1957.

Qu'espérait le gouvernement Mollet par un tel renvoi ?

S'il s'agissait de fuir ses responsabilités, sa réussite est incontestable. Guy Mollet n'est plus Président du Conseil.

Mais si, en faisant demander par le Ministère Public un renvoi aussi éloigné, il nourrissait la secrète espérance que, après six mois, les choses, les événements et les faits, allaient se tasser, s'enfoncer dans une grisaille indistincte, c'est un cuisant échec.

Car, depuis le 11 mai 1957, les faits se sont accumulés concernant le régime de police en Algérie.

Lorsque « LA VERITE » dénonçait les méthodes barbares d'interrogatoire, les conditions illégales d'internement, les jugements sommaires, certains haussaient les épaules, ne voulant pas croire l'incroyable, d'autres n'avaient que mépris pour des individus de notre espèce.

Mais, aujourd'hui, l'existence de la torture n'est plus niée. Bien au contraire, les officiels tentent de la justifier. On a pu lire en effet dans le rapport de la Commission Internationale contre le régime concentrationnaire cette déclaration qu'un des « ligames » (super-préfets) (2) a faite à la délégation de cette commission lorsqu'elle se rendit en Algérie : « a reconnu explicitement devant la délégation que la torture était appliquée et qu'elle l'était parce que seule capable d'obtenir les informations sur les attentats projetés... ».

Voilà où nous en sommes.

Ce rapprot de la C.I.R.C., les officiels de Paris comme d'Alger l'espéraient, constituerait une réponse catégorique aux accusations telles que celles que « LA VERITE » a publiées.

Il est en fait un réquisitoire écrasant, en dépit de ses formes enveloppées, de ses phrases pesées et balancées.

Il confirme tout ce que nous avons dit et que d'autres ont dit après nous, à propos de l'affaire Alleg et de l'affaire Audin par exemple.

Tant et si bien que ces mêmes officiels ont tenté de rattraper ce pavé de l'ours en demandant des interviews séparées aux commissaires qui s'étaient rendus là-bas.

Ce remède a été pire que le mal. C'est ainsi que les déclarations de Mme Lise Boersum, ancienne déportée norvégienne, a confirmé en tous points la teneur du rapport de la C.I.R.C. et, parfois, en accentue la portée. Ces déclarations ont paru dans « Le Populaire de Paris » du 2 septembre 1957. Et le rédacteur a l'audace de titrer la déclaration de Mme Boersum par ces mots : « La guerre d'Algérie, c'est la lutte de la démocratie contre la terreur ». Alors que vous chercheriez en vain dans les dires de cette dame une phrase, un mot pouvant étayer une telle affirmation. Mais faire dire aux gens ce qu'ils ne pensent pas ou ce qu'ils ne disent pas, c'est là un procédé que les rédacteurs du Populaire condamnent vigoureusement lorsque ce sont les staliniens qui l'emploient.

En dépit du retard apporté par le gouvernement au procès des tortures en Algérie, ce procès vient à son heure.

Les trotskystes ouvriront leur dossier.

« LA VERITE ».

(1) Voir La Vérité nos 457 et 458 des 3 et 10 mai 1957, dans lesquels le dossier trotskyste est largement ouvert.

(2) Il s'agit manifestement du fameux Lambert, super-préfet d'Oran, et l'un de ces militants dont s'honore le parti de Robert Lacoste, la S.F.I.O.

Augmentation égale pour tous : 10.000 FRS PAR MOIS

LA GRÈVE GÉNÉRALE PEUT L'IMPOSER

LE problème était simple et classique : faire payer les pauvres. Leur faire payer les 700 milliards annuels — deux milliards par jour — que coûte la guerre d'Algérie, d'après un récent rapport de la Commission économique européenne des Nations Unies.

MM. Mollet et Rumadier s'étaient déjà employés à la ressoudre, en refusant d'examiner les revendications des fonctionnaires, en s'opposant à toute augmentation de salaire dans le secteur privé.

Cependant ,malgré le « blocage Ramadier » des prix, ceux-ci poursuivaient leur ascension.

MM. Bourgès-Maunoury et Gaillard ont voulu faire mieux.

M. Gaillard a commencé par dévaluer le franc de 20 % — réduisant ainsi automatiquement de 20 % les salaires, pensions et retraites.

C'était simple, et on y avait déjà pensé. Si bien pensé, que M. Gaillard a voulu camouffer sa dévaluation, sachant qu'elle sonnerait comme un défi aux oreilles des masses ouvrières et paysannes.

Puis M. Gaillard a débloqué les prix, pour permettre à cette ponction dans le revenu de la classe ouvrière de se réaliser, bien au delà même des 20 %.

Rien n'a été négligé pour remplir la tâche essentielle qui est celle de tout gouvernement bourgeois : défendre les profits du grand capital ; permettre aux trusts d'entasser milliards sur milliards aux dépens de la misère générale. Qu'importe si les enfants ne trouvent pas de place dans les écoles ! Qu'importe si les jeunes ménages s'entassent dans les taudis ! Il faut bien que Péchiney double ses profits (plus de deux milliards avoués pour 1956). Il faut bien que les milliardaires d'Alger s'engraissent du sang des jeunes Français et Algériens.

Telle est la politique commune à tous les bourgeois. Ce n'est pas par hasard si « L'Express » de Mendès-France tient comme un seul homme pour la politique économique de Gaillard — « L'Express » que dirige Servan-Schreiber le neveu, tandis que Servan-Schreiber l'oncle prend, dans « Les Echos », la défense des « bénéfices équitables », et demande qu'ils soient « non pas pourchassés, mais honorés » !

Seulement voilà ! les travailleurs ne sont nullement disposés à se laisser faire. Voici maintenant après les employées de banque, que les métallos de Nantes et Saint-Nazaire s'ébranlent. Comme nous l'avions maintes fois annoncé dans ces colonnes, le mouvement gagnerait encore sans trop de peine s'était arrêté il y a deux ans. Le patronat, qui se souvient des journées de juin et de septembre, quand, assiégé dans ses bureaux par les travailleurs, il tremblait d'épouvante, s'inquiète.

Aussi Gaillard est-il revenu au soi-disant « blocage des prix ». Mais ce « blocage » est encore plus mythique que celui de Ramadier. Tous les prix des denrées de première nécessité montent à toute vitesse.

Le gouvernement de la haute finance prétend faire payer les paysans en même temps que les ouvriers. Les gros agriculteurs, bénéficiant d'un rendement supérieur, et sachant toujours se tailler la part du lion dans les subventions « économiques » s'arrangeraient encore sans trop de peine des mesures gouvernementales. Il n'en va pas de même des petits paysans, qui travaillent eux-mêmes leur terre, sans moyens techniques suffisants — et qui ont vu les prix des produits de leur travail réduits d'un bon tiers, depuis 1939, par rapport aux prix industriels. Ce sont eux qui prennent la tête du mouvement de protestation. Ce sont eux qui ont quelque peu houspillé ce bon M. Bourgès à Clermont-Ferrand.

Le même Comité des départements du Centre, dirigé par R. Vial, est à la tête de la lutte, qui en octobre 1953 organisait le barrage des routes. A l'époque, notre correspondant relatait comment, devant les barrages, les paysans disaient : « Nous aurions dû agir, en août, en même temps que les

R. MONGE.

(Suite p. 3)

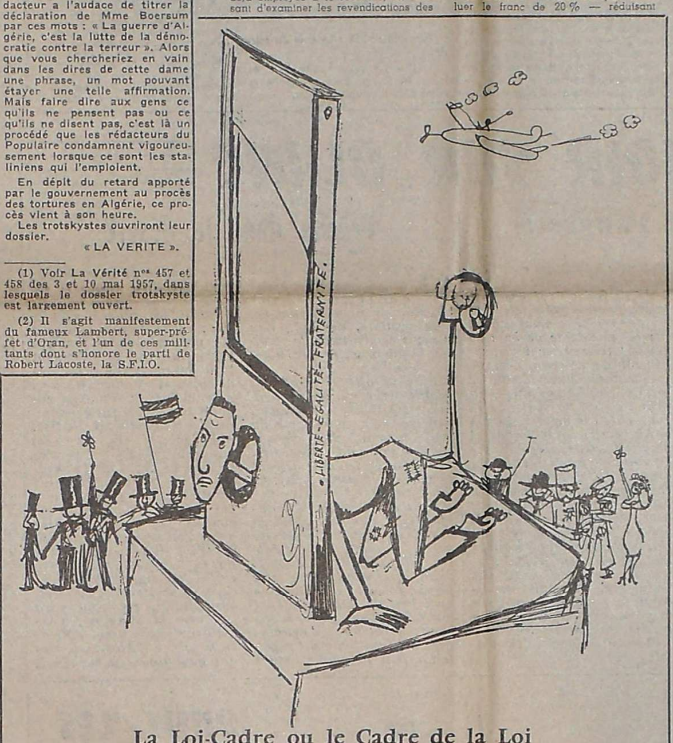

La Loi-Cadre ou le Cadre de la Loi

Buchenwald en France ?

2 Informations

LE « Populaire de Paris », comme la plupart des autres journaux, publiait, dans son édition du 4 septembre 1957, un communiqué de la préfecture de police.

Ce communiqué fait le bilan, en France même, de l'action répressive des forces de police contre l'émigration algérienne en France, en particulier en vertu de la loi du 26 juillet 1957 (1).

Dès les premiers jours du mois d'août, une conférence avait réuni les plus hauts flics de France et de Navarre : le ministre de l'Intérieur, le préfet de police, le directeur de la Sûreté nationale, le directeur de la D.S.T., etc., etc., dans le but de mettre sur pied un plan de campagne et une série de mesures pour exécution de la loi du 26 juillet.

Le bilan dressé conjointement par la préfecture de police et la Sûreté nationale est maigre ; deux valises de pistolets, une centaine de chargeurs, 326 arrestations.

Ce communiqué ne prêterait à aucune remarque particulière si on n'y lisait : « Enfin, 43 propositions d'assignation à résidence applicable à des individus condamnés postérieurement à la loi et qui purgent actuellement leur peine, ont été soumises au ministre de l'Intérieur ».

DANS « l'Humanité » datée du 3 septembre, cette lettre d'un lecteur :

« A Mourmelon-le-Grand (Marne) à proximité de la route départementale 21, sur un terrain militaire attenant au cantonnement du 503e R.C.C., des travaux importants ont lieu. On peut y voir plusieurs bâtiments militaires, sommairement recrépis, entourés d'un triple réseau de fil de fer barbelé. Déjà, 60 C.R.S. y sont cantonnés, 300 doivent y arriver bientôt.

L'un de ces C.R.S. a confié à des gens du pays, qu'il s'agissait là d'un « camp d'hébergement » pour — dit-il — y enfermer des Nord-Africains ayant commis des attentats à but politique.

Le journal « l'Humanité » n'a pas a publié le communiqué de la préfecture de police, sans commentaire.

C'est une évidence pourtant. Il se prépare en France des camps de concentration.

Il dépend encore de nous que Buchenwald ou Dachau ne se traduise pas « Mourmelon », par exemple.

PAS D'ASSIGNATIONS A RESIDENCE ! LIBERTE POUR LES DETENUS POLITIQUES ! OUVREZ LES PRISONS !

(1) Rappelons que cette loi étend l'application des pouvoirs spéciaux, auparavant uniquement réservés à l'Algérie, à la France, et plus précisément à toute personne inculpée d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Les condamnations à mort continuent

Au procès des dirigeants du M.N.A., qu'a jugé le tribunal permanent des Forces Armées d'Alger, les 12, 13 et 14 août, l'un des accusés, Bellamine Lounès, a été condamné à mort. Passant une première fois, au mois d'avril, devant le même tribunal, Bellamine, combattant de l'A.L.N., fait prisonnier avec son groupe, a fait la déclaration suivante :

Tels sont les hommes que, au mépris du droit des gens, de la convention de Genève sur les prisonniers de guerre, notamment, la répression colonialiste traite en bandits de droit commun et prétend exécuter. Travailleurs et démocrates français, laisserons-nous exécuter Bellamine Lounès ?

☆

En qualité de patriote algérien épris de justice et de liberté, j'ai milité dans les rangs du F.P.A. d'abord et au sein du M.T.L.D. ensuite sous la conduite de notre chef national Messali Hadj, dont l'attachement aux principes démocratiques ne saurait faire l'ombre d'un doute. N'est-ce pas lui qui a eu le mérite et le courage de refuser de tendre la main à l'Allemagne hitlérienne au moment où la France était à moitié occupée ? N'est-ce pas lui, aujourd'hui encore, qui continue à témoigner du même mérite et du même courage afin de permettre à notre parti, le M.N.A., de conserver son indépendance et son intégrité à l'égard de toutes les puissances et de tous les Etats ?

« Jusqu'à la veille du 1er novembre 1954, j'ai mené une action purement politique dont le but était de permettre à tous les Algériens sans distinction de race ou de religion de jouir de toutes les libertés démocratiques et d'avoir une existence nationale.

« Malheureusement, au lieu de prêter une oreille attentive aux revendications de notre Parti, les gouvernants français n'ont fait que commettre des erreurs qui se sont traduites par la violation de la légalité française elle-même avec tout ce que cela comporte de conséquences néfastes : emprisonnement des nationalistes, saisie de journaux, truquage des élections, etc. En un mot, les responsables de la politique française en Algérie ont voulu maintenir contre la volonté d'un peuple un régime devenu pourtant anachronique.

« Cet état de choses devait nécessairement amener l'Algérie à connaître une situation dramatique. C'est celle que nous vivons depuis bientôt trois ans.

« C'est par ardeur patriotique que je me suis volontairement enrôlé dans l'Armée de Libération Nationale patronnée par le M.N.A. En gagnant le maquis, je n'avais qu'un seul désir : contribuer au triomphe de la liberté au service de laquelle notre chef national Messali Hadj a consacré toute son existence.

« Je tiens à préciser que, dans son action, notre Armée de Libération Nationale n'a jamais failli aux lois de la guerre. C'est vous dire que le sens de l'honneur, que tout militaire apprécie à sa juste valeur, nous a constamment guidés dans notre lutte jusqu'au jour où je fus fait prisonnier.

« Messieurs ! C'est un Combattant régulier de l'Armée de Libération Nationale que vous avez devant vous. Aujourd'hui comme hier, il désire ardemment le triomphe de la liberté. Elle seule garantira la coexistence pacifique de toutes les religions et de toutes les croyances philosophiques. Elle seule garantira la coexistence pacifique de tous les éléments ethniques du peuple algérien. Puisse le verdict que vous êtes appelés à prononcer à mon encontre contribuer à hâter l'avènement d'une Algérie nouvelle.

« Une Algérie libre et heureuse qui permettra à tous ses fils, qu'ils soient d'origine musulmane, chrétienne ou israélite, d'avoir une existence nationale et d'œuvrer en commun pour le progrès des valeurs humaines, morales et spirituelles. »

Quand le Président avait posé des questions sur l'organisation et la situation militaire de l'A.L.N. à Bellamine, celui-ci simplement répondit :

« Monsieur le Président, vous êtes militaire et je suis militaire. Entre moi et vous, il existe le secret militaire qu'il n'appartient à aucun soldat digne de ce nom de trahir... ! »

(I.A.P.)

Vous lirez en page 2 :

« DANS LES MINES »

La VÉRITÉ est en vente tous les JEUDIS DEMANDEZ-LA !

Numérisation CERMTRI

UNE ENQUETE DE LOUIS HOUDEVILLE - (VII)

LE MYTHE DE LA NON-RENTABILITÉ

A en croire spécialistes et économistes, la crise du logement n'a qu'une seule cause : la non-rentabilité de la construction. Selon les mêmes, cette non-rentabilité s'illustre par les « loyers anormalement bas », l'ingérence de l'Etat en matière de loyer (blocage). Et de mettre en relief le fait que le Français ne consacre qu'une part minime de ses ressources au paiement de son loyer alors que ses voisins : Allemands, Anglais, Suisses, Suédois consacrent 20, 25 ou 30 % de leurs ressources au paiement dudit.

SE MEFIER DES CHIFFRES...

Certes en France les loyers sont bas. Mais avant de faire des comparaisons avec les pays voisins, il nous semble utile d'éclairer un peu les statistiques et de mettre les choses au point.

Le loyer est par définition le prix d'un service : celui que rend un propriétaire en concédant l'usage d'un local d'habitation à un tiers. Le prix en sera d'autant plus élevé que le logement sera plus confortable, qu'il possédera un équipement moderne. Etablir une comparaison entre deux pourcentages moyens implique une identité entre la **nature moyenne du service ?** Un logement moyen français est-il comparable à un logement moyen suisse ou suédois ? Nous ne le pensons pas. Il n'y a pas dix ans qu'il est interdit de construire des logements sans salle d'eau...

Regardons la Suède. En 1945, à Stockholm, 79,1 % des logements avaient le chauffage central, 55,1 % une salle de bain. L'âge moyen des immeubles est 22 ans et 40 ans pour les maisons rurales. A peine 7 % des immeubles ont été construits avant 1900.

A Paris, le rapport de M. Houist (août 1957) indique que sur les 2.381.520 logements de l'agglomération parisienne : 428.680 ont une douche ou une baignoire; **211.340 ont un lavabo en plus de l'évier;** 1.083.060 ont les W.C.; 622.400 ont le chauffage central; le même rapport indique que 27,2 % des immeubles ont été construits avant 1830 et 10,4 % seulement après 1915.

Peut-on comparer les deux ? Notons au passage qu'il existe, en sus de l'allocation logement, une allocation chauffage pour les familles à faibles ressources. Et les deux exemples que nous venons de donner ne sont pas des exemples extrêmes...

Si une comparaison valable pouvait être faite, il faudrait encore posséder des bases de calcul rigoureusement exactes. Car une partie importante des loyers réels échappent à tout contrôle. La grande majorité des personnes vivant en sous-location ne paie juridiquement, aucun loyer : le locataire principal n'accepte en effet l'argent que « de la main à la main »; il ne donne aucun reçu et refuse tout paiement par mandat. Juridiquement, ces sous-locataires sont considérés comme étant « hébergés à titre gracieux et précaire ». Il leur en coûte pourtant 20 ou 25.000 frs par mois. Mais en agissant ainsi le locataire principal échappe à tout impôt et peut expulser l'occupant rapidement. Il faut aussi parler des occupants d'hôtels meublés : si le « patron » donne une quittance de 4.000 francs, il en coûte souvent le double. Trop souvent, il n'y a pas de quittance. Les chambres sont louées à la journée, aux mêmes occupants, durant une ou plusieurs années : il n'en coûte que 18 ou 20.000 frs par mois... 84.000 ménages totalisant 233.000 personnes vivent dans ces conditions dans l'agglomération parisienne. Mais il y a aussi le problème des salaires. Pour l'année 1955 25 % des salariés avaient un revenu inférieur à 30.000 frs par mois. Et l'expérience prouve que le salarié mal-logé paie généralement un loyer très élevé, hors de proportion avec son salaire. Les derniers chiffres publiés par l'I.N.S.E.E. sont d'ailleurs très éloquents :

41 % des ouvriers sont mal logés, la moyenne des loyers payés est de 2.600 par mois. Entre 1952 et 1955 les loyers à la surface corrigée (70 % des loyers de l'agglomération parisienne) ont subi une hausse de 84 %. L'on constate aussi à la lecture des tableaux que les ménages vivant en hôtel ont payé une moyenne de 4.640 frs par mois et ceux vivant en local meublé 5.750 frs par mois. En ce qui concerne les sous-locataires, l'I.N.S.E.E. est obligé de constater que « les chiffres donnés plus haut, quant à leurs effectifs et aux loyers payés, sont vraisemblablement très **en-dessous de la réalité** ». Cette remarque s'applique, croyons-nous, aux autres catégories.

Pour être complet, il faudrait encore tenir compte des dépenses particulières engendrées par le mauvais logement ou la vie à l'hôtel. Repas pris au restaurant car on ne peut faire la cuisine, linge donné à laver, maladies diverses contractées du fait des conditions d'habitat... Tout cela vient encore grever considérablement le budget de la famille ouvrière. Finalement, le mal-logé paie beaucoup plus cher un taudis qu'un logement confortable, même à loyer élevé. Mais comme nous l'avons montré, le seul logement confortable auquel il puisse songer, l'H.L.M., lui est refusé car ses ressources sont trop faibles...

Après avoir ainsi situé le problème loyer dans son véritable contexte, revenons au problème de la rentabilité proprement dite.

Remarquons tout d'abord que les **loyers des logements neufs** (construits après 1948) **sont libres.** Si donc la non-rentabilité était causée par le prix des loyers soumis à la loi, l'obstacle devrait disparaître ici : pourtant, même avec des loyers libres aucune construction n'est réalisée en vue de la location. Pourquoi ?

Cela tient à une seule raison : l'initiative privée a d'autres perspectives.

En 1914, le taux net de placement s'établissait comme suit :

— valeurs à revenus variables : 3,5 %;
— valeurs, rentes, obligations : 4 %;
— immeubles : 5,6 %.

Les capitaux investis dans la construction immobilière recevaient donc un revenu supérieur de 40 à 60 % à ceux investis dans les valeurs mobilières. Si l'on voulait conserver en 1957, la même proportion, il serait nécessaire d'assurer un revenu de 10 % environ, ce qui compte tenu des frais d'entretien et d'amortissement reviendrait à percevoir chaque année un intérêt égal à 13 % du coût du logement... Ce qui, pour un logement de 3 pièces type LOGECO, coûtant environ 2.500.000 francs, équivaudrait à percevoir un loyer d'environ 325.000 frs soit 27.000 frs par mois.

Seulement, même à ce tarif, l'opération n'est pas suffisamment rentable. Aujourd'hui, les voleurs pétrolières permettent de fructueuses opérations, rapportant davantage avec beaucoup moins de peine. D'autres titres, permettent des bénéfices immenses. L'action d'une société métallurgique du Nord et de l'Est était cotée en Bourse voici 18 mois, à 7.500 francs. Aujourd'hui, son cours moyen s'établit aux alentours de 32.000. C'est-à-dire que la personne qui voici 18 mois disposait de 30 actions avait un capital de 225.000 frs. Aujourd'hui, ce même capital s'établit à 960.000 frs. Aucune construction immobilière ne peut évidemment rapporter autant !

L'on peut donc dire que la construction reste rentable en soi, mais d'une rentabilité à l'échelle des salaires. Comme nous l'avons déjà montré, elle ne permet plus de vivre du produit des loyers. Elle est devenue valeur de placement.

Si les capitaux privés ne s'investissent plus dans la construction, c'est que d'autres horizons lui sont ouverts, où le rendement est rapide et élevé. La construction immobilière n'intéresse plus le capitalisme. Voilà la vérité. Et les arguments du type « absence de rentabilité » « loyers trop bas », etc., n'ont aucune valeur sinon celle d'éluder des responsabilités. Et la preuve en est administrée par la fait que dans le secteur où les loyers sont libres, il n'y a pas de construction locatives.

Le responsable de la crise du logement est essentiellement le capitalisme. Quand la construction immobilière rendait un intérêt supérieur, le capitalisme s'y intéressait. La construction s'est arrêtée uniquement pour faire monter les prix. C'est le président de « l'Union de la Propriété Bâtie » qui l'avouait cyniquement dans un meeting en 1937 en disant : «'Ne construisez plus afin de raréfier les logements pour en faire monter les prix. »

UN AUTRE ASPECT DU PROBLEME.

Nous pensons quant à nous que la rentabilité financière de la construction n'est qu'un aspect secondaire du problème. Le problème n'est pas de savoir si un million investi dans la construction doit rapporter 60 ou 140.000 francs par an. Le problème est de savoir si le logement doit continuer à être considéré comme un bien soumis aux lois du système économique sous lequel nous vivons.

L'absence de logements décents coûte cher aux mal-logés : nous l'avons montré. Mais il doit encore supporter le coût des dépenses sociales causées par la crise du logement et le taudis. Le taudis est un article de luxe; il coûte cher et aux hommes et à la nation. Mais là encore, le capitalisme n'en a que faire; après avoir organisé la crise du logement, il encaisse les bénéfices du taudis...

Prochain article : **Le coût du taudis.**

1. Il y a aussi une crise du logement en Suède, causée essentiellement par le surpeuplement.

Un grand absent : Le P.C.F.

BIENTOT, deux ans nous séparent des élections du 2 janvier 1956, deux ans chargés d'événements, depuis l'émeute du 6 février d'Alger devant laquelle le gouvernement Guy Mollet s'empressa de capituler, jusqu'aux manifestations de rappelés et à la récente grève des banques. Deux ans pendant lesquels il y a eu, à première vue, un grand absent dans la politique française : le Parti Communiste Français.

Au parlement, il n'a été qu'une force d'appoint méprisée par ceux à qui il donnait ses voix, cu une opposition sans énergie et sans importance. En dehors du parlement, son action semble plus faible encore, sans grande résonnance dans le pays, mais surtout sans but. Le P.C.F. paraît avoir renoncé à être un facteur déterminant de la vie politique française, parce qu'il n'a pas de politique.

Ce n'est pourtant là qu'une apparence. Le P.C.F. a une politique et il s'y tient · que cette politique se résume, en fait, à ne rien faire, n'y change rien.

L'immobilisme du P.C.F. ne s'est pas démenti pendant les deux dernières années. A aucun moment, il n'a pris l'initiative d'un mouvement de masse contre le régime. A aucun moment, non plus, il ne s'est franchement opposé à une lutte ouvrière, jouant directement le rôle de briseur de grève, comme aux jours du « Produire d'abord ». Il s'est contenté de laisser faire.

En une phrase, la politique du P.C.F. est une politique purement négative, mais d'une extrême importance, puisque son poids tend à paralyser les seules forces qui pourraient modifier l'actuelle situation française : celles de la classe ouvrière.

Ce n'est pas le lieu, ici, de traiter longuement des motifs profonds d'une pareille politique. Disons simplement que cette politique qui, dans ses diverses manifestations, n'a de toute évidence aucun rapport avec les intérêts des masses travailleuses, correspond à deux exigences. D'une part, préparer le jour où il pourra réintégrer la vie politique française comme un véritable partenaire et offrir, en échange d'une politique bienveillante à l'égard de l'Union Soviétique, la « paix sociale » à la bourgeoisie affairiste. D'autre part, et en attendant, empêcher que « tout pourrisse », c'est-à-dire que les masses travailleuses se lancent à l'assaut du régime et échappent à tout contrôle.

TOUT PAR LE PARLEMENT

Pour le Parti stalinien, le centre de la vie politique n'est pas dans la rue ni dans l'usine, mais sur les bancs du Palais Bourbon. Tout se résume à un changement de majorité, la majorité de rechange existant d'ailleurs pour peu que les députés radicaux et socialistes veuillent bien, comme leurs collègues staliniens, être fidèles « au contrat du 2 janvier ». On pourrait croire que vingt mois de non application de ce fameux contrat auraient rendus les communistes plus prudents qu'au jour où ils intronisaient Lacoste. Nullement : Jacques Duclos, intervenant à l'Assemblée Nationale le 16 juillet 1957 contre les pouvoirs spéciaux réclamés par Bourgès-Maunoury déclara que « **lorsque le 12 mars 1956 se posa devant l'Assemblée Nationale la question de confiance sur le projet de pouvoirs spéciaux, le parti communiste adopta une position courageuse et juste** ».

Le 28 août 1957, à une assemblée d'information des militants de la région parisienne, Etienne Fajon déclarait encore : « **La bataille revendicative et la bataille pour la paix en Algérie s'inscrivent en fait dans l'action nécessaire de toutes les forces démocratiques en vue de changer l'orientation de la politique française et d'imposer le respect du contrat du 2 janvier 1956... Il faut seulement, pour le faire entrer dans la vie (le programme immédiat du P.C.F.), que les députés socialistes et les autres élus de gauche soient conduits à respecter comme nous le mandat qu'ils ont reçu du peuple.** »

Les récents Comités centraux du P.C., celui d'Arcueil au mois de mai et celui d'Ivry au début de juillet ont eux aussi, dans leurs résolutions finales, insisté sur cette perspective purement parlementaire, montrant ainsi le double souci du P.C. : détourner la lutte des travailleurs vers une impasse, indiquer qu'il est toujours prêt à jouer le jeu.

QUELLE ACTION CONTRE LA GUERRE D'ALGERIE ?

Le P.C.F. est certes, opposé à la guerre d'Algérie, il appelle à des négociations, sans d'ailleurs préciser comment il conçoit ces négociations. Il s'est élevé contre l'extension des pouvoirs spéciaux accordés à Bourgès, tout en se félicitant de les avoir remis à Lacoste. Mais que fait-il, en rapport avec ses forces, son influence, que fait-il **réellement pour que cesse la guerre d'Algérie ?** Rien, absolument rien. Etienne Fajon, à l'assemblée des militants du 28 août dernier, se contentait de dire : « **Participons plus résolument à l'organisation de toutes les forces pacifiques au sein du mouvement de la paix qui lutte pour la paix en Algérie.** » Puis il appelle à augmenter le nombre de « **délégations, de motions, etc.** », qu'il nomme généreusement « **actions de masse** ».

Le Comité Central d'Ivry, tout occupé à féliciter Khrouchtchev de sa victoire sur le groupe « anti-parti », a accordé peu d'importance à la lutte contre la guerre d'Algérie. Il s'est contenté de faire de cette lutte une partie de la lutte générale pour la paix.

Plus encore, la lutte contre les tortures, et contre la « **disparition** » de ses propres militants, tels Alleg et Audin, a été menée avec une singulière tiédeur, si l'on songe à d'autres campagnes, ne serait-ce qu'à celle contre Speidel. C'est que la guerre d'Algérie est un problème bien trop explosif : une véritable lutte contre la guerre signifierait une mobilisation révolutionnaire des masses, ce dont le Parti « communiste » a peur par dessus tout.

LA PEUR DES MASSES

La politique revendicative, la stratégie syndicale du P.C., s'alignent sur cette volonté d'éviter des heurts trop brutaux. S'il faut bien suivre les masses qui ne peuvent plus supporter leurs conditions de vie, il faut aussi empêcher que les mouvements se développent, s'amplifient, s'unifient et dépassent les limites qu'on leur fixe. La généralisation d'une situation comparable à celle de Nantes en 1955 demeure la hantise du Parti stalinien.

D'où son absence de programme revendicatif général, d'où l'attitude du P.C. à chaque lutte. Saluts, encouragements, mais jamais un effort dans le sens de l'extension, tout au contraire. Le plus récent exemple de cette politique néfaste a été donné pendant la grève des banques. Au dix-septième jour de la grève, le 28 juillet, l'Humanité titrait : « **LA GREVE DES BANQUES TIENT FERME** », et en plus petits caractères : « **Fonctionnaires : manifestations à Paris dès 17 heures. Douaniers, arrêts de travail dans plusieurs centres. Gaziers et électriciens : nouvelle entrevue syndicats-ministres cet après-midi. Assurances : le patronat repousse à septembre l'examen des salaires. Pénitentiaires : le mouvement se poursuit.** »

Beau titre qui indiquait bien que dans tous les secteurs le mécontentement se matérialisait par des revendications, que les luttes démarraient. Mais la question que peuvent poser non seulement les employés de banques, mais tous les travailleurs, c'est : « Pourquoi le P.C. n'a-t-il rien fait pour unifier ces mouvements ? En isolant la grève des banques, puis en la trahissant, le P.C. n'a-t-il pas évité un nouvel août 1953, dont, encore moins que le précédent, il aurait pu être la maître ? La crainte des masses actionnaires, se dirigeant elles-mêmes, se fixant leurs propres objectifs, ignorant les consignes des bureaucrates et les besoins de la diplomatie russe n'est-ce pas là la première crainte des staliniens, en France tout comme en Hongrie ? N'est-ce pas là le seul secret de leur politique ? »

F. FORGUE.

NOIR SUR BLANC

Le Vœu de Pauvreté

Le brav' général Georges Picot verse un pleur, dans les colonnes du « Monde », sur le triste sort des officiers supérieurs :

« La vie militaire est dure: elle comporte des risques qu'aucune autre ne connaît... et tout se passe comme si l'on voulait demander aux officiers d'ajouter à tous ces sacrifices le vœu de pauvreté. »

Et de préciser : plus mal traité que le dernier des lampistes, un lieutenant-colonel perçoit une solde de base de 130.000 francs par mois, un général de division, 200.000 francs. Plus, évidemment, les primes, avantages divers... Au prix où sont le poulet et la confiture, comment s'étonner si les jeunes saint-cyriens et polytechniciens désertent avec ensemble le noble métier des armes ? Le patriotisme, c'est très beau, mais il faut bien assurer sa matérielle, pas vrai ? 350.000 francs pour le colonel, 500.000 pour le général, voilà les revendications minima du vieux soldat :

« Si l'on ne veut pas l'admettre, qu'on ne se lamente pas hypocritement sur la désaffection qui frappe la carrière des armes... »

Mais qui donc se lamentait ? .

Prêche dans le désert

On se rappelle — ou plutôt, on ne se rappelle pas, comment M. Bourgès-Maunoury, dans un bel élan oratoire, demanda aux anciens combattants de sacrifier leur retraite sur l'autel de la patrie.

Puis le silence se fit. Un silence de mort. Dans toute la presse. C'est évidemment, pensera-t-on, que, comme un seul homme, les anciens combattants ont obtempéré. Cela allait de soi. Cela ne vaut même pas la peine d'en parler.

Mais si vous lisez le pourtant très modéré « Journal des Combattants », c'est un autre spectacle qui s'étale sous vos yeux. Cet hebdomadaire, qui paraît sur quatre pages format quotidien, a reçu tant de lettres qu'il lui faudrait, dit-il, pour seulement en publier des extraits, paraître sur trente-six pages. Il lui faut une page entière pour seulement en exprimer l'essence. Par milliers, les anciens combattants se répandent en propos subversifs : « Que MM. les ministres et parlementaires donnent l'exemple en abandonnant tout ou partie de leurs indemnités », *s'écrient les uns.* « Réduction du nombre des ministres et des parlementaires », *clament les autres.* « Maladresse injurieuse », « Respect intégral et revalorisation de nos droits, et veiller à la suite », *rugissent d'autres encore. Certains, non des moins nombreux, ne vont-ils pas jusqu'à exiger* « que l'on prenne l'argent où il est » ? *Plusieurs proposent même,* « pendant qu'on y est, qu'on supprime les anciens combattants », *voire les combattants, pourquoi pas !*

Pauvre M. Bourgès ! pour ses deux milliards quotidiens de la guerre d'Algérie, il faudra qu'il trouve autre chose.

S.P.E.L.

Dans le prochain numéro de LA VÉRITÉ vous lirez

«BOLCHEVISME et STALINISME» de L. D. Trotsky (Avant-propos de Gérard BLOCH)

DANS LES MINES

par Ch. Lemoine

DU SYSTÈME BEDEAU au «Produire d'abord»

LES mineurs ont connu une période très dure de surexploitation appelée, à l'époque, la rationalisation. Elle a pris naissance au moment où les Tardieu et Laval se partageaient alternativement le pouvoir, c'est-à-dire vers 1929-30. Les compagnies minières, sous la haute autorité du Comité des Houillères dirigé par de Peyrhimoff, instaurèrent le fameux « SYSTEME BEDEAU », c'est-à-dire un système de chronométrage au travail qui ne laissait aucun répit aux ouvriers qui y étaient soumis (1).

Pendant sept ans, les mineurs connurent les pires brimades. Amendes, insultes, mises à pied, congédiements, chômage, sévissaient à outrance dans les mines. Il faut dire que cette situation dramatique qui apportait une misère atroce dans les foyers ouvrier syndicale, car, à l'époque, existaient deux fortes organisations syndicales, la C.G.T. et la C.G.T.U., et les militants de ces deux organisations avaient trop tendance à se battre entre eux pour s'occuper sérieusement de la situation des mineurs.

Pour les vieux mineurs, cette période a laissé des traces indélébiles, car elle fut vraiment une période noire, qui accumula tant de haine et de colère que le pire était à craindre au moindre mouvement de grève. C'est dire que l'unité, réalisée à Toulouse en 1935, fut accueillie avec joie par les mineurs, auxquels le patronat minier dut faire quelques concessions, car il sentait le danger menaçant.

Puis ce fut 1936, l'enthousiasme, l'occupation des carreaux de mines, l'élan unanime des ouvriers vers l'organisation unifiée. Mais, en dehors des revendications générales, telles que l'augmentation des salaires, les congés payés, les quarante heures, les mineurs n'oublièrent pas d'inscrire à leur programme la suppression du système Bedeau, duquel ils avaient tant souffert.

A la reprise du travail, ils se retrouvèrent plus libres, au fond de la mine; ils avaient imposé, par leur mouvement, plus de respect pour leur personne. Le patronat, lui, ne digérait pas sa défaite, et ce qui lui faisait le plus mal, c'était surtout la défaite qu'il avait subie en ce qui concerne les méthodes, la conduite du travail et le système de rémunération. Je me souviens très bien de vriers, était favorisée par la scission

(Suite p. 4)

Numérisation CERMTRI

QUE PENSE LA JEUNESSE RUSSE ?

LE TÉMOIGNAGE D'UN DÉLÉGUÉ AU FESTIVAL DE MOSCOU

Les témoignages valent ce que valent les témoins. Du récent Festival de la Jeunesse tenu à Moscou, certains n'auront vu qu'une kermesse gigantesque et réussie. D'autres, ont vu autre chose. Ils ont profité de l'occasion pour nouer des contacts avec des jeunes russes, et les informations qu'ils rapportent démentent le tableau idyllique d'une Russie sans contradictions, tout aussi bien que l'image symétriquement opposée qu'en tracent certains : un pays, où du fait de la terreur, toute opposition politique clandestine est, non seulement impossible, mais même impensable.

UN attaché d'Ambassade britannique a déclaré qu'au cours du dernier Festival International de la Jeunesse à Moscou, chaque délégué avait eu avec les Russes, en un jour des discussions plus nombreuses et plus franches qu'un diplomate pouvait en espérer en cinq ans !

Les discussions que j'ai eues pour ma part avec plusieurs jeunes communistes me font croire que nos hôtes divisaient les « Festivaliers » en trois catégories. Tout d'abord, ceux qui étaient ouvertement et irrévocablement anti-soviétiques. Ils ne recevaient guère d'informations. Puis les « communistes » qui ne voyaient que le beau, le bien et la juste autour d'eux, qui avaient abdiqué tout sens critique. Ils recurent toutes les informations « officielles » qu'ils détraient et répartirent ravis.

Enfin, il y avait ceux qui cherchaient honnêtement à connaître la réalité soviétique, sans parti-pris hostile et sans admiration de commande, qui posaient des questions sérieuses. A ces dernières, il fut répondu avec une franchise, une honnêteté qui étonnent.

Au début, je redoutais que mon état de démissionnaire récent du P.C. britannique ne nuise à mes contacts personnels. Je devais vite découvrir, qu'au contraire, auprès de nombreux membres du P.C. russe, ma situation facilitait l'ouverture d'une véritable discussion. Les Russes étaient au courant des secousses qui avaient ébranlé les P.C. occidentaux, ils voulaient comprendre les raisons de ma démission.

Les discussions se déroulaient généralement sur le même schéma. D'abord, les salutations, le rappel des principes de paix et d'amitié, puis des questions sur ce que nous faisions, sur ce que nous pensions du Festival, etc... Puis, quelqu'un me prenait à part. « Quelles sont vos opinions politiques ? Etes-vous membre du Parti ? » — J'ai quitté le Parti à la suite des événements de Hongrie... » Un silence puis le Russe répondit : « Démissionner est un luxe que nous ne pouvons pas nous offrir. Mais cela ne veut pas dire que nous n'ayons pas d'opinions personnelles... Pouvez-vous passer à la maison ? »

Ainsi, à plusieurs reprises, se nouèrent des contacts fructueux. Avoir déchiré sa carte du parti semblait être un « sésame, ouvre-toi » auprès de jeunes Russes qui étaient pourtant tous membres du Parti. Au cours des discussions particulières, ils répondirent toujours franchement à toutes mes questions ; m'autorisant à les publier si je le jugeais bon, sans naturelle ment citer leurs noms, car comme me le disait remarquer avec humour un froémieur : « Les peines de travaux forcés ont été réduites de vingt à cinq ans. Mais personne ne tient à passer cinq ans dans un camp sibérien. »

Tous ces communistes englobaient avec mépris sous le nom de « dirigeants » (the boss men), les différentes couches de la bureaucratie, les hauts dignitaires du parti, les militaires, les directeurs d'usine, les pontifes de la culture soviétique.

Les vues non officielles sur la societe sovietique

DEPUIS mon retour, il m'est arrivé [illegible] souvent de lire des récits qui disent de toujours là, qu'il était difficile de s'en débarrasser ». Ceux qui ont eu cette impression ont certes beaucoup perdu. C'est bien souvent avec les interprètes que j'ai eu des discussions qui comptent parmi les plus intéressantes et les moins orthodoxes de mon séjour.

Dès notre arrivée à Moscou, une discussion commença entre certains d'entre nous au sujet de la liberté de tendances à l'intérieur du Parti. L'interprète se tut, mais il écoutait avec intérêt. Un délégué défendit la position officielle sur la question. Je lui répondis. La discussion dura une bonne heure, l'interprète ne posa qu'une seule question : « Croyez-vous à la liberté de discussion ou à l'activité fractionnelle ? » Mais le débat achevé il nous dit : C'était passionnant d'entendre deux communistes défendre des positions différentes. Je n'avais de ma vie été le témoin d'une telle scène. » Je lui appris alors que j'avais quitté le Parti. Il ne répondit rien...

Mais le lendemain, me voyant seul, il me déclara : « Je suis en complet accord avec vous. C'est pour cela qu'hier je n'ai pas pu défendre la position officielle que je juge fausse. Et maintenant puis-je vous poser quelques questions ?... » Ainsi, après vingt-quatre heures de séjour, j'avais un ami soviétique, membre du Parti et violemment opposé à la bureaucratie dirigeante.

Il était particulièrement touché par le manque d'une pensée marxiste dans les pays capitalistes durant les quinze dernières années et il m'interrogea longuement sur la situation économique en Grande-Bretagne.

Il avait suivi la lutte à l'intérieur du P.C. britannique, dans les colonnes du « Daily Worker » et il s'était également mis à l'étude de l'histoire de son parti, tout particulièrement celle des années vingt. Je lui remis quelques exemplaires de « Universities and Left Review » et de « Forum » pour qu'il les lise et pour qu'il les distribue et en discute avec ses amis.

De son côté, il me conseilla de lire « L'Homme ne vit pas seulement de pain » de Dodintsev, m'assurant que ce livre donnait une peinture humaine de la société soviétique. Il avait été particulièrement ému par les attaques de la presse du Parti contre ce livre et il avait écrit pour protester. Ses lettres n'avaient pas été publiées, mais elles circulaient sous le manteau. Lui et ses amis formaient en fait un cercle qui discutait d'économie politique et de marxisme en dehors des cadres du Parti. Il me dit que des cercles comparables existaient un peu partout, puis il me demanda : « Comment expliquez-tu que des hommes apparemment intelligents comme Thorez et Togliatti, soutiennent une politique fausse et criminelle ? Rien ne les y oblige, aucune police politique ne les surveille. Je ne comprends pas ces gens. »

Avec d'autres interprètes j'ai discuté du 20e Congrès du Parti, mais aussi du 10e. Nos discussions pouvaient partir de la littérature, de l'histoire de l'art, elles aboutissaient toujours à l'histoire du Parti, aux luttes qui suivirent la Révolution, à l'Opposition de gauche, à la nécessité de comprendre les luttes qui avaient eu lieu dans le Parti.

Une fois, un jeune soviétique me dit : « J'aimerais beaucoup que vous puissiez connaître mon père. C'est un vieux Bolchevik. En 1935, il a brûlé sa bibliothèque et il est demeuré silencieux. Il a échappé à la mort. Mais il n'a rien oublié et il m'a appris les vieilles traditions bolchéviques. »

⁂

IL m'est aussi arrivé de me rendre au théâtre avec une autre interprète, une femme d'une trentaine d'années. Comme elle m'interrogeait, je lui donnai franchement mes impressions. Elle s'étonna : « Mais qui vous a dit cela ? — Des Russes. — Comme c'est étrange, ils parlent moins franchement lorsqu'ils sont entre eux. Et vous, pourquoi vous intéressez-vous tellement à la façon dont nous vivons ? »

Ainsi commençait une discussion qui devait se poursuivre pendant plusieurs jours — et à chaque fois qu'elle reprenait, c'était avec plus de franchise.

Elle ne croyait plus au Parti. L'un de ses meilleurs amis avait été « supprimé » après avoir été dénoncé à la police secrète par un autre de ses amis. Elle ne me dit jamais pourquoi. Elle disait que les bureaucrates ne s'intéressaient qu'à eux-mêmes. « Ils ne parlent que de construire le communisme, mais ils ne s'occupent que de leur situation. Je suis dégoûtée... »

Ainsi la plupart des interprètes, s'ils parlaient en public le langage officiel, avaient des pensées bien plus subversives. Ils commencent à les exprimer, bien que d'une façon limitée. L'un des plus politisés me résuma ainsi la situation :

« Nous sommes des communistes qui voulons plus de liberté personnelle. Le système soviétique a développé une intelligentzia extrêmement nombreuse. Ses membres ont appris à penser par eux-mêmes. Nous voulons penser par nous-mêmes, agir nous-mêmes, mais nous ne savons pas dans quelle direction. Nous avons devant nous plusieurs routes nouvelles. Laquelle prendre ? Laquelle est la bonne ?

Pour l'instant nous sommes divisés en petits cercles d'amis, sans contact les uns avec les autres. Je ne vois pas encore de réponse à nos problèmes. Peut-être, avec le temps, trouverons-nous des solutions. »

Je crois que cet interprète exprime assez bien le point où en est arrivé la jeune intelligentzia du Parti. Les jeunes intellectuels discutent ti6rreusement de leur société, mais ils n'ont pas encore formulé de réponses aux questions qu'ils se posent.

Dans le prochain numéro :
APRES LA REVOLUTION HONGROISE
REVOLTE DANS LES UNIVERSITES
LA CLASSE OUVRIERE PASSE A L'OFFENSIVE

KADAR

LES OUVRIERS ET LES PAYSANS

PARLANT, le 20 août devant un meeting de paysans et de travailleurs agricoles, Janos Kadar n'a pas craint d'affirmer que des délégations d'ouvriers et de paysans lui avaient reproché de faire preuve d'une trop grande indulgence dans la répression... Ce n'est sans doute pas par hasard que le chef du gouvernement fantoche de Budapest a choisi de célébrer l'anniversaire de la promulgation de la Constitution devant un auditoire paysan. Et la répression en Hongrie est devenue un élément si prépondérant dans la vie quotidienne que le président-valet peut même se permettre de jouer les généreux en paroles.

La repression

Pendant les semaines qui suivirent la deuxième intervention russe devant la Révolution Hongroise, le N.K.V.D. et l'armée russe jouirent directement le premier rôle, déportations et exécutions sommaires étaient le principal moyen d'action. Aujourd'hui, tout en célébrant la constitution « démocratique » de son pays, Kadar sait que la même Constitution l'a doté d'un appareil de répression « légal » si perfectionné qu'il peut se passer totalement de ces moyens extra-légaux. Les décrets sur le rétablissement de l'ordre public pris par le gouvernement en novembre et décembre permettent en effet de déférer aux juridictions spéciales, suivant une « procédure sommaire », tous les adversaires de la bureaucratie. « L'action organisée contre la République Populaire », est punie de mort : la grève et l'incitation à la grève sont punies de mort. L'accusation, selon la procédure sommaire, est même dispensée de formuler d'avance par écrit les chefs d'accusation. C'est devant le tribunal, par une déclaration orale du procureur, que l'inculpé apprend ce qui lui est reproché... Toute indulgence des tribunaux locaux et régionaux peut être facilement rattrapée sur appel formulé par le Procureur général auprès du « Tribunal du Peuple » près la Cour Suprême, et dont les juges sont « élus » par le Présidium de la République, lui-même composé des plus zélés serviteurs de l'appareil.

Ce tribunal de policiers assure à son gouvernement la sécurité la plus totale dans la répression la plus féroce. Si le sursaut de l'opinion mondiale a pu, en mois et juin, sauver les communistes révolutionnaires Obersoszky et Gali, condamnés « en appel » par ce singulier tribunal, il n'en a pas moins poursuivi servilement sa tâche : récemment, il a fait pendre à Miskolc un des dirigeants de la Révolution d'Octobre, Béla Barta, condamné en première instance à quatorze ans de prison... Jour après jour parviennent, dans les entrefilets des dépêches d'agence les nouvelles d'arrestations ou d'exécutions de combattants d'octobre, de militants ouvriers révolutionnaires, de combattants clandestins : les tribunaux du bourreau Kadar condamnent pour octobre, condamnent pour l'action après octobre, frappent sans relâche ouvriers et révolutionnaires : le sent authentique « garde-blanc » frappé par la répression de la bureaucratie était un vieillard coupable d'avoir participé à la... Terreur Blanche de 1919 !

Les ouvertures à droite

Après avoir vainement tenté de les réduire et de les utiliser, le gouvernement Kadar avait dû se résoudre à frapper certains dirigeants nationaux-paysans, acteurs de la Révolution d'Octobre, comme Attila Szigeti et Istvan Bibo. Mais au moment où les paysans, débarrassés de la collectivisation et des livraisons forcées, bénéficient d'une hausse de presque 40 % des prix agricoles, apparaissent comme la seule classe sociale qui ait retiré quelque bénéfice immédiat de l'insurrection ouvrière d'octobre, l'aile droite du gouvernement Imré Nagy. C'est l'ancien ministre de Nagy, le national-paysan vrière de l'an passé, il n'a pas renoncé à tout espoir d'ennuier sous sa bannière et sous la direction de l'appareil les éléments réformistes des partis paysans qui constituèrent

« TERREUR BLANCHE » LA PLUS CURIEUSE DE L'HISTOIRE

Le gouvernement Kadar vient de publier le troisième tome de son « Livre Blanc » sur la « Contre-Révolution » de l'automne dernier. Il donne une liste des communistes abattus par les Combattants de la Liberté.

Il y a 201 noms sur cette liste. Parmi eux, 166 sont ceux de membres de l'A.V.H., la police politique. De plus, 26 des fonctionnaires du Parti travaillaient pour l'A.V.H.

Et pourtant le gouvernement Kadar a toujours prétendu que la Hongrie avait connu une vague de terreur réactionnaire inimaginable, que les communistes étaient assassinés par milliers !

Des 2.829 personnes arrêtées du 23 octobre au 4 novembre par les révolutionnaires, il apparaît que plus de 2.000 étaient également des membres de l'A.V.H.

Depuis que les tanks russes ont rétabli l'ordre bureaucratique, il y a plus de 201 communistes exécutés et beaucoup plus que 2.829 personnes arrêtées...

Ferenc Erdei — à propos duquel « l'Humanité » parlait en octobre des « alliés d'Hitler et du Vatican » — qui écrit dans « Nepszabadzag », le journal de Kadar. Ce sont les écrivains populistes Aron Tomassi et Géza Féja qui participent aux réunions du « Front Populaire » — nouvelle mouture, que Kadar et ses agents s'efforcent de mettre sur pied. Et le « déstalinisateur » Khrouchtchev donne lui-même sa bénédiction à l'opération, en célébrant, à Prague, « la sagesse du paysan hongrois ». Car la lutte des classes si souvent invoquée par ces bureaucrates — a sa logique. Contre la classe ouvrière hongroise, les stalinens d'hier et les déstalinisateurs d'aujourd'hui, les fidèles de l'appareil, qu'ils servent Staline, Molotov ou Khrouchtchev, n'ont pas le choix des moyens et doivent faire flèche de tout bois. Il n'est pas sûr qu'ils y arrivent, si grandes sont la haine accumulée contre eux dans toutes les couches laborieuses, et l'admiration et l'espoir soulevés par l'héroïque combat des ouvriers en octobre.

François MANUEL.

LE 89e CONGRÈS DES TRADE UNIONS

LE 89e Congrès des Trade Unions (T.U.C.), bien qu'il se soit déroulé en une année de remarquable combativité ouvrière, cependant que les patrons préparent sans équivoque une nouvelle tentative d'affaiblir les organisations ouvrières et d'aggraver les conditions de travail, fut l'un des plus ternes, sinon le plus terne, qu'on ait jamais vu.

Si ce congrès était une réunion de militants, un parlement ouvrier, comme l'avaient conçu ses fondateurs, un tel paradoxe serait impossible. Mais il est surtout une réunion de dirigeants syndicaux, et les plus grands syndicats se font essentiellement représenter par des permanents. Aussi ne reflète-t-il les sentiments de l'ouvrier à l'atelier que de façon incomplète, atténuée, et avec une constante déformation bureaucratique.

C'est pourquoi, de mardi matin à vendredi après-midi, les exigences de la situation dans laquelle se trouve quotidiennement l'ouvrier anglais ne parvinrent que rarement à filtrer à travers l'atmosphère de satisfaction, pour ne pas dire de somnolence, qui prédominait.

La grève de trois millions d'ouvriers de la métallurgie et des constructions navales, du printemps dernier, aurait aussi bien pu avoir eu lieu dans la lune, les employés des halles de Covent Garden auraient aussi bien pu ne pas avoir été battus après cinq semaines de lutte.

A quelle distance le Conseil général se tient vis-à-vis des ouvrières, cela peut se déduire de l'examen du rapport financier soumis au congrès. On y trouve une dépense de 59.000 livres pour les salaires des permanents et pas un penny pour l'aide aux grévistes, ceci bien qu'un bon nombre des grèves de l'an passé aient été « officielles », c'est-à-dire, soutenues par les syndicats de leur corporation.

Ces syndicats sont, bien entendu, affiliés au T.U.C., pourtant le Conseil général resta sans réaction.

⁂

Bien entendu, un bon nombre de résolutions dignes d'éloges (à tout le moins dignes d'éloges jusqu'où elles vont) ont été adoptées. D'abord, un appel au gouvernement tory pour « une augmentation immédiate et substantielle du taux des pensions, avec une révision périodique de ce taux, pour le maintenir au niveau du prix de la vie ».

Un délégué déclara qu'en Angleterre, des centaines de vieux « mouraient lentement de faim » (1) et que la situation des retraités, particulièrement de ceux qui vivent seuls, était un scandale national.

En second lieu, le congrès adopta une résolution demandant au futur gouvernement du Labour, d'abroger la loi sur les loyers récemment entrée en vigueur, et dont l'effet commence à se faire sentir en ce moment, en légitimant des augmentations de loyer tout-à fait insupportables pour un grand nombre de locataires appartenant à la classe ouvrière et aux classes moyennes.

Cette résolution, présentée par Tod Hill, secrétaire général des chaudronniers, demande aux syndicats d'utiliser leur puissance dans les industries pour mettre la loi en échec. Son adoption fut une défaite pour l'aile droite des syndicats et du Labour Party, car l'aile droite avait fait de son mieux pour éviter de se lier les mains à propos de cette épineuse question des augmentations de loyers, qu'ils pouvaient se sentir enclins à entériner quand ils viendront au pouvoir.

Une troisième résolution importante rejette le principe du blocage des salaires sous n'importe quelle forme, et affirme la détermination des syndicats, « tant que les prix resteront incontrôlés, de prendre des mesures, sur le plan industriel, de nature à maintenir les salaires au niveau des prix ».

Hautement significatif est le caractère extrêmement limité de ces résolutions.

La question brûlante de l'heure, ce sont les salaires, pourtant le T.U.C. ne formule pas de plan, ne donne pas de directives pour l'augmentation des salaires. La résolution est essentiellement défensive.

D'après les commentaires du « Times », « la dénonciation de Staline et la répression russe en Hongrie » ont fait des stalinens « plus que jamais, un objet de mépris pour les autres délégués. Leur ligne... semble être de se faire tout petits, et de fabriquer des résolutions si subtiles qu'elles sont presque dépourvues de sens ».

Ceci est une référence à une série de résolutions sur l'Allemagne et la bombe H, qui furent adoptées sans difficultés, car elles étaient rédigées en des termes auxquels personne ne pouvait rien objecter. Mais le « Daily Worker » a salué ces déclarations vagues et dépourvues de mordant comme autant de victoires !

Avec les modifications convenables, la ressemblance entre les dirigeants actuels du T.U.C. et leurs prédécesseurs de 1926 (l'année de la grève générale) est manifeste sur un point : il n'y a pas de préparatifs pour les grandes batailles auxquelles il faut visiblement s'attendre.

Toute personne ayant étudié la tactique des patrons et celle de leur gouvernement ne peut manquer de reconnaître le danger dans lequel se trouve le mouvement syndical anglais, s'il ne se prépare pas à faire face à une offensive bien plus concertée et dangereuse que les quelques escarmouches préliminaires auxquelles nous avons déjà assisté.

Il faut espérer que les délégués de la base, à leur retour du congrès, insisteront devant leurs sections, sur ce danger et sur l'incapacité du Conseil général.

Peter FRYER.

(Publié avec l'autorisation de « The Militant »).

(1) Ce n'est pas hélas ! spécial à l'Angleterre (N.D.R.L.).

10.000 francs pour tous

(*Suite de la p. 1*)

quatre millions et demi de grévistes ouvriers et fonctionnaires ». La leçon, cette fois-ci, ne sera pas perdue.

Le gouvernement se tourne alors vers ceux qui constituent le dernier espoir de la bourgeoisie : les dirigeants des centrales syndicales. Ne viennent-ils pas, il y a deux mois encore, de trahir la grève des banques, en acceptant, sous les huées des employés, les propositions patronales — au moment même où la grève pouvait s'étendre aux assurances aux gaziers-électriciens, etc., tandis que les fonctionnaires manifestaient? Ne font-ils pas tout pour freiner le mouvement, en proposant des revendications ridicules sans rapport avec les besoins des masses, comme le S.M.I.G. à 145 francs ? pour l'émietter, en défendant d'innombrables revendications de catégories ?

Aussi Gaitskell convoque-t-il les dirigeants syndicaux, y compris le C.G.T.

Mais le réactionnaire « Paris-Presse » pose clairement le problème :

« ... Pendant ce temps, les prix des articles de consommation courante continuent leur ascension. S'il y avait un syndicat des ménagères, il serait sans doute impossible de le calmer car les budgets familiaux sont sérieusement malmenés depuis un mois.

Actuellement, les dirigeants syndicaux volent plus loin que les ménagères, et semblent avoir compris le langage tenu par M. Gaitzer. Mais combien de temps les responsables nationaux pourront-ils contenir les poussées de la base ? »

Oui, « combien de temps les responsables nationaux pourront-ils... », telle d'insomnie de M. Bourgès-Maunoury. Non sans raison.

⁂

Les ouvriers ne veulent ni miettes, ni revendications catégorielles qui divisent. UNE AUGMENTATION EGALE POUR TOUS DE 10.000 FRANCS PAR MOIS ! Sous ce drapeau, tous les ouvriers de France peuvent se battre, tous ensemble en même temps. Ils savent que c'est seulement par ce mouvement général que la résistance du patronat et du gouvernement peut être brisée. Ils savent qu'ils ne peuvent rien attendre du parlement des bourgeois. Ils savent qu'ils ne peuvent compter sur des dirigeants syndicaux, qui s'emploient quelle que soit leur tendance, à les « contenir ». Pour préparer la grève générale, ils constitueront, dans chaque entreprise, leurs comités de lutte.

est la question qui hante les nuits

Réservez votre soirée du Vendredi 8 Novembre pour la commémoration du 40e anniversaire d'Octobre

Les Presses Ouvrières
7, rue Victor-Hugo, Montreuil
Travail effectué par des ouvriers syndiqués.

Le Gérant : RENARD.

Bulletin d'abonnement

Nom : .....

Adresse : .....

souscris un abonnement de un an, six mois, trois mois (rayer les mentions inutiles) *à « La Vérité ».*

Verser le montant de l'abonnement au C.C.P. S.P.E.L. 6032-01 Paris.

Numérisation CERMTRI

Malgré la Volonté des Syndiques

Louis EEMANS exclu de la C.G.T.

APRES avoir saboté le magnifique mouvement des employés de banque de juillet dernier, sabotage dont le couronnement à la Bourse du Travail, le 27 juillet, fut accueilli comme il le méritait par les grévistes, les dirigeants fédéraux escomptaient, une fois le calme rétabli dans les entreprises, que leur emprise sur les employés redeviendrait, comme auparavant, incontestée. La naissance d'un Comité de Lutte au Comptoir National d'Escompte de Paris (C.N.E.P.) les a fait rapidement déchanter.

Résolus à empêcher toute expression autonome de la volonté des employés, les dirigeants de la C.G.T. dans la banque ont décidé d'exclure notre camarade Eemans, participant au Comité de Lutte et militant depuis 12 ans à la C.G.T. Motif : **« Travail fractionnel ».**

A l'énoncé de ce motif, on voit tout de suite que les méthodes et accusations qui ont cours dans le Parti Communiste Français sont également introduites à la C.G.T. Les dirigeants staliniens, tenant entièrement entre leurs mains l'appareil du syndicat, s'en servent pour assurer leur contrôle politique et pour commettre tous leurs mauvais coups contre les travailleurs qui ne sont pas d'accord avec la politique de leur parti. Depuis des années, c'est eux qui font un véritable travail fractionnel permanent dans la C.G.T.

Le « produire d'abord » (1946), les grèves tournantes, la grève Ridgway (1952), le sabotage de la grève générale d'août 53 et de la grève des métallos nantais d'août-septembre 55, l'approbation tacite ou même ouverte de la répression russe contre la révolution hongroise, pas à pas les dirigeants cégétistes ont toujours suivi la politique stalinienne.

La transformation de la « Vie Ouvrière », organe de la tendance stalinienne dans la C.G.T., en organe officiel de la Confédération, ne faisait que légaliser la main-mise du P.C.F. sur la C.G.T.

Depuis des années, notre camarade Eemans demandait sans arrêt la possibilité d'exprimer son point de vue par écrit dans les organes du syndicat. Cela lui a toujours été refusé. Bien mieux, en 1954, la seule fois où une « Tribune Libre » était instituée pour préparer le Congrès du Syndicat de la banque, le seul article qui n'y figurait pas était celui du camarade Eemans !

Les dirigeants staliniens de la C.G.T. ne peuvent tolérer la démocratie. Leur orientation, contraire aux intérêts des travailleurs, serait très vite démasquée si tous les travailleurs syndiqués pouvaient s'y exprimer librement.

Pour assurer leur contrôle sur la classe ouvrière, les bonzes staliniens de la C.G.T. sont obligés d'étouffer les aspirations de la base. Tous ceux qui expriment consciemment les intérêts des travailleurs doivent être exclus. Ce sont là les véritables raisons de l'exclusion de notre camarade Eemans.

La manière même dont l'opération s'est effectuée illustre clairement les méthodes staliniennes. Sur la demande du syndicat parisien de la banque, les responsables de la section syndicale du C.N.E.P. sont avisés qu'une demande d'exclusion est déposée contre Eemans pour avoir participé à la formation d'un Comité de Lutte qui attaque les dirigeants de la C.G.T.

Immédiatement, le bureau de la section est réuni et, à l'unanimité moins 1 voix et 1 abstention, décide de retirer toute responsabilité syndicale au camarade Eemans, membre de ce même bureau et délégué syndical au comité d'établissement. Ceci a uniquement pour but d'empêcher ce camarade de militer, avec le secret espoir que, s'il continue, la répression patronale pourra s'abattre sur lui. Cette perfidie est commise en l'absence du camarade, en vacances à ce moment-là. Au retour de ses vacances, il en est avisé. La convocation de l'Assemblée générale des syndiqués, qu'il exige, lui est d'abord accordée, puis refusée - Plus d'une cinquantaine de syndiqués, quittant le travail, viennent protester en groupe à la section syndicale. Devant cette réprobation, les staliniens acceptent de revenir sur leur décision et promettent de réunir les syndiqués. Mais ils manœuvrent et convoquent d'abord la Commission Exécutive qui, convenablement truffée de staliniens, par 21 voix contre 5, exclut à son tour Eemans de la C.G.T., ceci **après avoir refusé que les syndiqués assistent à la séance.** Les mauvais coups se trouvent toujours dans l'ombre. La convocation de l'Assemblée générale des syndiqués est remise « à une date ultérieure », les syndiqués seront mis devant le fait accompli et informés simplement des « motifs » de l'exclusion.

Les syndiqués C.G.T. du C.N.E.P. ne tolèreront pas une atteinte aussi cynique aux principes élémentaires de la démocratie. C'est eux qui doivent décider et donner leur point de vue sur l'exclusion ou le maintien d'Eemans à la C.G.T. Ils ont pu juger de l'attitude de notre camarade pendant la grève.

Les staliniens ont peur d'entendre la voix des syndiqués parce qu'ils ne sont pas sûrs de voir leur mauvaise action approuvée par l'Assemblée. Aux employés de montrer qu'ils entendent voir la démocratie respectée dans la C.G.T. Ce n'est pas aux bonzes syndicaux et aux hommes de l'appareil de déterminer quels sont les militants qui ont leur place dans le syndicat, mais à la base elle-même. Tout syndiqué peut appartenir au parti politique de son choix. Mais il est intolérable que les hommes d'un parti s'arrogent le monopole du contrôle du syndicat, jusqu'à imposer au syndicat de l'extérieur, sans que l'ensemble des syndiqués ait voix au chapitre, les mots d'ordre de leur parti, et à exclure, contre la volonté de la base, ceux dont l'action déplait aux dirigeants de leur parti.

Correspondant banque.

OMISSION

LES ouvriers de Saint-Nazaire, déjà à la pointe du combat en 1955, ont débrayé le vendredi 6 septembre pour se réunir, à l'appel des organisations syndicales C.G.T., C.F.T.C. et Force Ouvrière.

Leurs revendications ?

Augmentation générale des salaires.

Celle-ci n'a pas été chiffrée par les organisations syndicales. En 1955, les métallurgistes de Saint-Nazaire revendiquaient la parité de leurs salaires avec ceux de la Région Parisienne. Cette revendication est aujourd'hui dépassée. Pour la simple raison que l'obtention de la parité se traduirait, pour les métallurgistes de Saint-Nazaire, par une augmentation de salaire sans rapport avec l'augmentation du coût de la vie.

Prudentes, les organisations syndicales laissent à la base, c'est-à-dire aux ouvriers dans les ateliers, le soin de décider de la nature des revendications à poser.

Quant aux moyens de lutte, Malnoë, secrétaire de l'Union locale Force Ouvrière, les a définis en adressant un appel aux camarades de la région parisienne pour qu'ils comprennent la nécessité d'aider les Nazairiens dans une lutte qui devrait être générale. ..

On chercherait en vain trace d'un tel appel dans l'organe officieux et quotidien de la C.G.T., « L'Humanité ». Erreur ou omission ?

Omission volontaire quand on sait que Busson, représentant de la C.G.T., ne s'est pas prononcé contre une action générale mais a dit sa préférence pour la tactique de harcèlement qui coûte moins cher aux travailleurs. Cette opinion est confirmée par ce que « L'Humanité » cite de l'intervention du dénommé Busson : « engager l'action là où cela est possible dans l'immédiat... ».

Or, la tactique de « harcèlement », aujourd'hui, peut, certes, dans un premier temps, rapporter quelque chose. ELLE NE PEUT EN AUCUN CAS ARRACHER AU PATRONAT DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE QUI COMPENSENT LA HAUSSE PASSEE ET A VENIR DES PRIX.

Les organisations syndicales des métaux de Nantes répondent d'ailleurs à Busson en revendiquant une prime forfaitaire de 10.000 francs : 10.000 FRANCS POUR TOUS !

« L'Humanite » ne souffle mot de l'appel de Malnoë aux travailleurs de la Région Parisienne; « L'Humanité » ne dit mot, non plus, de la revendication des métallurgistes nantais.

Dans les luttes d'aujourd'hui, la ligne stalinienne apparaît ainsi clairement dans ce qu'elle ne dit pas : pas de lutte d'ensemble, pas de revendication unitaire; des luttes partielles et des revendications de détail.

Et ceci est renforcé par le communiqué du bureau confédéral de la C.G.T. paru le 3 août 1957, où la seule revendication de salaire concerne l'élévation du S.M.I.G. à 146 francs de l'heure. Pour le reste, les travailleurs se débrouilleront dans les ateliers.

Cette revendication du S.M.I.G. à 146 francs de l'heure du bureau confédéral de la C.G.T. — mais le bureau confédéral F.O. en est-il tellement éloigné ? — a une autre signification.

Etant donné son caractère dérisoire, étant donné l'actuelle politique gouvernementale, cela veut dire que les organisations syndicales sont d'accord pour que les travailleurs paient les frais de la guerre d'Algérie (1) et de l'ensemble de la politique patronale et gouvernementale.

A Nantes, il a été déjà répondu: Une augmentation de 10.000 francs égale pour tous.

Malnoë s'adresse aux travailleurs de la Région Parisienne, leur demandant d'aider les travailleurs nazairiens. Pour arracher une augmentation qui ne soit pas un leurre, tous ensemble les travailleurs doivent engager la bataille — ceux de Saint-Nazaire comme ceux de Paris — sur une revendication qui les unisse les uns les autres.

François TARRANT.

(1) Evalués officiellement à 700 milliards par an — deux milliards par jour — par la Commission économique pour l'Europe de l'O.N.U.

Au Comité de lutte du C.N.E.P.

Le Comité de lutte du C.N.E.P. a diffusé, en date du 2 septembre 1957, le numéro 1 de son bulletin.

Nous en extrayons deux articles, qui nous paraissent particulièrement de nature à intéresser les militants ouvriers qui s'interrogent sur le rôle des comités de lutte et la manière de les constituer. Le premier définit les raisons d'être du comité. Dans le second, il est rappelé comment, à l'occasion des collectes dans les usines, pendant la grève de juillet dernier, les employés de banque eurent l'occasion de constater quelle était la température chez les métallos... et celle, très différente, de certains délégués.

Les raisons de notre combat

LES employés du C.N.E.P. ont pris l'initiative de créer un COMITE DE LUTTE. Bien des questions ont été posées dans le personnel depuis la diffusion du premier tract du Comité, où nous expliquions pourquoi une grève d'une telle ampleur, sans précédent dans la banque, s'était terminée avec d'aussi piètres résultats. Dans ce tract (1), nous avons montré pourquoi, sans faire voter les grévistes, les dirigeants fédéraux avaient été amenés à signer l'accord de la Commission nationale de conciliation du 26 juillet.

Devant des organisations syndicales qui se bureaucratisent de jour en jour, il est urgent de redonner au syndicalisme son vrai visage, celui de la défense exclusive des travailleurs, qui ne peut être subordonnée à des intérêts politiques étrangers à leur cause.

Nous savons que les travailleurs ont besoin d'une organisation syndicale pour se défendre efficacement contre le patronat. Malgré cela, la majorité de la classe ouvrière est actuellement inorganisée. Ceci est dû essentiellement au fait que les syndicats se sont fonctionnarisés, ce qui a amené l'étouffement de la démocratie et l'absence de contrôle réel des syndiqués sur leurs dirigeants. C'est un des objectifs du Comité de lutte, émanation directe de la base, de rendre le syndicat une maison habitable pour tous et son caractère d'organisation de masse pour tous les travailleurs quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses. ..

(1) Reproduit dans « La Vérité », N° 467.

en collectant

A l'occasion de collectes pour la solidarité financière, des camarades du Comité de Grève ont pu, dans certaines usines, échanger quelques propos avec les ouvriers. Ils ont constaté partout le bon accueil des travailleurs et la popularité de leur grève.

Chez GENEVE, à Ivry, une discussion s'engage avec le délégué de l'usine. « Alors, mon vieux, tu organises la solidarité dans ta boîte et si possible un soutien pour l'action ? » — « Ici, le climat n'est pas chaud. La grève des banques n'est pas si populaire que ça. Les ouvriers ont peur de ne pas être payés. » — « Pourtant, rien que dans notre boîte, il y a des centaines de milliers de chèques en souffrance et, si nous continuons, les payes ne seront plus assurées dans les usines. Le moment est favorable. » Arrive un ouvrier. « Si on n'est pas payé, on débraye. » Le délégué se tait.

(Genève est l'usine d'Ivry où la collecte a le plus rapporté.)

AUX FORGES D'IVRY, un ouvrier : « Que faites-vous la semaine prochaine si vous n'êtes pas payés ? » — « Pas d'hésitation, nous débrayons. »

En signant l'accord de la « Commission nationale de conciliation », les dirigeants fédéraux ont tiré une belle épine du pied du patronat français.

LA FONCTION PUBLIQUE ATTEND

RESUMONS la situation. A la veille des vacances, toutes les Organisations Syndicales de la Fonction Publique menaçaient le gouvernement de recourir à l'action. Elles avaient laissé s'écouler les huit mois précédents en multipliant les « foudres » verbales, mais en se gardant bien de soutenir l'action, effective, elle des cadres C et D révoltés par la misère des os jetés, en matière de diversion, par l'équipe Mollet-Ramadier. Avec juin était arrivée la relève, plus réactionnaire encore, de Gaillard-Bourgès, relève accompagnée d'un tintamarre de menaces « d'économies » et de « sévérités » budgétaires dont les Fonctionnaires savent qu'ils sont les premières victimes.

Que fallait-il pour entraîner, alors, tous les Fonctionnaires dans la lutte ? Seulement établir, face aux manœuvres et à l'offensive du gouvernement, le cahier des revendications collectif capable d'associer les mécontentements des enseignants, des financiers, et, surtout, des masses toujours oubliées et spoliées des petits et moyens fonctionnaires crève-la-faim !

Les 10.000 francs d'augmentation mensuelle pour tous, la titularistaion des auxiliaires, une hiérarchie plus démocratique sur un salaire de base plus élevé, le refus des super-hiérarchisations spécieuses voulues par la technocratie capitaliste : Voilà ce qui devait servir de base et ce qui aurait entraîné **une levée en masse** de la Fonction publique.

Bien sûr, à ce roc, telle ou telle catégorie — comme les enseignants ou les postiers ou les « financiers » — pouvait « accrocher » sa revendication justifiée de défendre ses parités méprisées au profit des flics, des militaires, des magistrats.

Cette levée en masse, sur ces bases, était si certaine qu'aucune Organisation Syndicale ne s'approcha d'un tel programme. Il était moins dangereux, tout en satisfaisant leur nécessaire besoin de paraître défendre leurs mandants, dans un dernier tour de parade, avant que sonne l'heure des vacances de « catégoriser » de vieilles revendications. Revendications tellement dépassées par la hausse vertigineuse des prix qu'elles n'intéressaient plus personne.

Revendiquer 200 ou 260.000 francs de salaire de base alors que les besoins minima oscillent entre 450 et 550, cela n'a que le sens d'une politique contraire aux aspirations des masses.

Revendiquer des majorations indiciaires, surtout profitables aux sommets, c'est faire revivre la plaie qui infecte la Fonction Publique et qui herisse d'indignation la masse des travailleurs, masse dont les combats incessants sont stérilisés par ce niveau ridicule des revendications de salaires, alors que fructifient les bourses des hauts fonctionnaires anti-syndicalistes, larbins dévoués de tous les arbitraires.

Insanes et déplacées étaient les revendications offertes par la C.G.T., la C.F.T.C. et F.O. à la veille des vacances. Depuis des mois, elles se contentaient de battre la grosse caisse sur la misère, réelle et grandissante, des agents de l'Etat. D'autres, qui se croyaient malins, répondirent aux invites de dernière heure par des démarches « particulières » à leur profession. Ceux-ci pensaient ainsi « gratter » aux gouvernants quelques points d'indices, par ci par là, grâce à l'utilisation que pourraient faire ces gouvernants du calme corporatif ainsi acheté. Tel fut le cas de certains Syndicats de Financiers, Postiers et Instituteurs.

Pauvres malins et pauvres malices ! La bourgeoisie se sent trop forte de l'impuissance et de la division de la Fonction Publique qui n'a même pas su utiliser la grève des Banques pour élargir son combat, pour lâcher quoi que ce soit d'un argent qui lui est si précieux ailleurs. En cette rentrée 1957, la Fonction Publique tout entière attend l'occasion d'une action d'ensemble pour défendre son pouvoir d'achat écrasé. Cette occasion qu'elle saisira, soyons-en sûrs, ne saurait s'inscrire dans l'axe des misérables aumônes réclamées par des dirigeants indignes. **LES 10.000 FRANCS MENSUELS POUR TOUS RESTENT ET REDEVIENNENT LA REVENDICATION POUR LAQUELLE S'IMPOSE L'ACTION D'AUJOURD'HUI DANS LA FONCTION PUBLIQUE. CETTE REVENDICATION APPARTIENT A TOUTES LES CATEGORIES, ELLE N'EN DIVISE AUCUNE.**

R. ARTAUD.

DU SYSTÈME BEDEAU AU "PRODUIRE D'ABORD"

(Suite de la p. 2)

la rage des dirigeants des houillères qui essayèrent, par tous les moyens, de revenir aux anciennes méthodes.

Ils n'y réussirent partiellement qu'après la défaite du mouvement du 30 novembre 1938, grâce aux Daladier, de Monzie, etc... La complicité du gouvernement de l'époque mettant tout son appareil répressif à la disposition du patronat, permit à celui-ci d'organiser une répression féroce, qui jeta sur le pavé des milliers d'ouvriers et beaucoup de militants en prison.

Mais le but recherché par le patronat et le gouvernement, c'est-à-dire la destruction de l'organisation syndicale, ne fut pas atteint, car, à la déclaration de la guerre, en 1939, nous avions regroupé dans le bassin d'Anzin, les deux tiers des mineurs, et il en était de même dans toute la France. C'est dire que les mineurs étaient prêts à entrer de nouveau en lutte, mais ce fut la guerre, avec l'occupation, pendant laquelle les mineurs se comportèrent d'une façon admirable, contre l'occupant nazi.

Inutile de dire que, pendant cette période, le patronat se livra à une sarabande infernale, sous la haute autorité des occupants nazis et organisa une véritable course à la mort. Les mineurs, obligés de travailler à une cadence infernale, avec pour toute nourriture des pommes de terre et quelques centaines de grammes de matières grasses par mois, portent aujourd'hui les stigmates de cette souffrance, et la silicose-tuberculose fait actuellement des ravages effroyables chez eux, surtout chez ceux âgés de 40 à 50 ans.

Pour les mineurs qui connurent ce cauchemar, et qui étaient exténués par cette surexploitation, la libération du territoire fut accueillie comme une délivrance; ils espéraient mettre fin aux abominables traitements dont ils avaient été victimes, et surtout croyaient que ceux qui avaient collaboré avec l'occupant à créer une situation aussi tragique, allaient payer leurs forfaits. Ils pensaient de nouveau, comme en 1936, respirer plus librement. Enfin, pour eux, une ère nouvelle s'ouvrait avec des perspectives d'avenir beaucoup plus rassurantes. L'unité syndicale était réalisée, des millions d'adhérents à la C.G.T. ne constituaient-ils pas le meilleur gage de leur avenir ?

Ils retournèrent au fond de la mine avec l'esprit beaucoup plus libre, avec la certitude que les mauvais moments étaient passés et que, dorénavant, des jours plus heureux les attendaient, des jours de travail sans contrainte, pour assurer leur vie et celle de leur famille.

Hélas, ils ne pensaient pas, nos camarades mineurs, que des gens dans lesquels ils avaient placé toute leur confiance avaient décidé, sans se préoccuper de la misère physiologique, qui avait atteint une grosse partie de la corporation, de leur imposer un nouvel effort, sous prétexte de sauver le pays, qui manquait, paraît-il de combustible. Et ce furent les appels « inoubliables » de Waziers et de Valenciennes lancés par les dirigeants du P.C.F., auxquels s'associèrent les dirigeants des organisations syndicales. Dans toute la presse corporative, dans les réunions, ce fut une débauche de slogans patriotiques; dans les comités d'entreprise, les revendications des mineurs étaient reléguées au second plan, pour laisser la place à la discussion sur la recherche des moyens propres à améliorer le rendement. Et malheur à ceux qui préconisaient un mouvement de grève, ils étaient considérés comme des saboteurs et des agents des trusts.

C'est la période où les mineurs devaient travailler d'arrache-pied, comme des soldats sur le front, quitte à mourir sur le tas comme eux. Pendant ce temps les directeurs et ingénieurs, en parfaits exécutants des ordres reçus, se frottaient les mains. S'ils avaient eu peur à la libération, ils étaient rassurés maintenant, l'avenir leur souriait : ils pouvaient, en toute confiance attendre leur revanche et pour cela, ils comptaient beaucoup sur l'incompétence et la bêtise des uns et la duplicité des autres qui allaient aboutir à la scission syndicale, début des grandes défaites ouvrières.

Charles LEMOINE.

(1). Voir « La Vérité » n° 467. .. .

Indice(s) et bêtes de somme

L'INDICE des 213 articles aura été une idée géniale. Il a permis de voter une loi sur l'échelle mobile des salaires par le Parlement et de... ne pas l'appliquer.

Un indice, c'était trop peu. Le gouvernement Bourgès - Maunoury, toujours hardi, en a créé deux et, de plus, a modifié la loi sur l'échelle mobile. Trois garanties valent mieux qu'une.

Pour ce qui est de l'indice servant de base de calcul au salaire minimum interprofessionnel garanti (S.M.I.G.), deux remarques s'imposent.

Par rapport à l'ancien indice des 213 articles, les travailleurs mangeront moins avec l'indice-bourgès. Le pourcentage consacré à l'alimentation passe en effet de 58 % à 50,8 %. Cette constatation n'est pas tellement stupéfiante vu la hausse des prix, mais ce qui l'est plus c'est que le S.M.I.G. étant fixé à 133 frs de l'heure, soit pour 200 heures — selon les calculs gouvernementaux — 26.600 frs par mois, cela veut dire, pour ces messieurs du gouvernement, qu'un travailleur célibataire doit pouvoir manger pour 13.512 frs 80 par mois, soit 445 frs 30 par jour. L'énoncé de tels chiffres est, à lui seul, tout un programme.

La deuxième remarque concerne l'introduction du chapitre des légumes dans le calcul du nouvel indice. Mais, là, nous avons à faire à un « panier mobile » dont les initiés eux-mêmes ne savent pas très bien comment il fonctionne. Toutefois ce « panier mobile » ouvre la porte à toutes les manipulations possibles et imaginables. Après quoi les journalistes, que rien ne rebutent, peuvent se féliciter de cette innovation.

Après le budget du célibataire, on passe au budget familial. Ce qui vaut pour le premier vaut pour le second.

Mais, au delà de ces remarques de détail, il y a autre chose.

Les organisations syndicales marchent comme un seul homme dans cette combine des indices du S.M.I.G. et du nouvel indice des prix à la consommation familiale.

Le travailleur et sa famille, ne sont plus considérés comme des êtres humains disposant comme ils l'entendent de l'argent que le travailleur, père de famille, rapporte à la maison. Tout est mesuré, compté, calculé : leurs plaisirs, leurs distractions, leur linge de corps, leurs transports, le nombre de tomates, et encore, pour les tomates, cela dépend de la saison, qu'il doit acheter. Tel un véhicule utilitaire où tout est comptabilisé, l'huile, l'essence, l'amortissement du matériel, l'usure — et l'usure, dans les budgets gouvernementaux, est comptabilisée sous deux rubriques, d'une part dans le chapitre « boissons », sous le titre « stimulant », d'autre part dans le chapitre « hygiène », sous le titre « soin », — le travailleur n'est plus considéré que comme une machine à produire.

Jamais, peut-être, avec autant de cynisme, le travailleur n'a été considéré de manière aussi Indigne.

Mais cela est entré dans les mœurs. Que des gens au salaire mensuel de plusieurs centaines de milliers de francs par mois puissent décréter que cette année, la bête qu'est le travailleur pourra goûter aux haricots verts, voilà ce qui fait s'extasier ces messieurs les journalistes. Et les organisations syndicales marchent dans ce système qui tient plus du régime concentrationnaire que toute autre chose. Les bureaucrates discutent doctement de ce S.M.I.G.

Assez !

Les travailleurs veulent vivre. Ce ne sont pas des chevaux de labour et ils n'entendent pas que leur soit compté tout ce qu'ils doivent acheter pour se vêtir, se loger, se nourrir, eux et leur famille.

La raison pour laquelle les organisations syndicales entrent dans ce système, c'est que ce système les arrange. Car elles n'osent pas fixer elles-mêmes le salaire minimum auquel un travailleur devrait avoir normalement droit. *Elles préfèrent laisser ce soin au gouvernement. Elles discutent sur les chiffres gouvernementaux, et, après avoir obtenu cent sous de mieux, elles sont très à l'aise pour crier victoire.*

A Bas le S.M.I.G. et l'Indice des Prix, et la consommation familiale !

Pas de salaire au-dessous de 45.000 frs par mois pour 173 heures de travail !

F. T.

«La Vérité» a besoin de ton appui

N'attends pas davantage

ABONNE TOI !